



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 19 mai 2022**

Présidence : M. le Président Thierry HENRY

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal N° 12/2022 « Aménagement d'un sentier pédestre reliant le chemin du Lussex (Jouxens-Mézery) au chemin du Belvédère (Romanel-sur-Lausanne) » adopté en séance de Municipalité du 28 mars 2022 ;
- ouï le rapport de la commission d'urbanisme ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

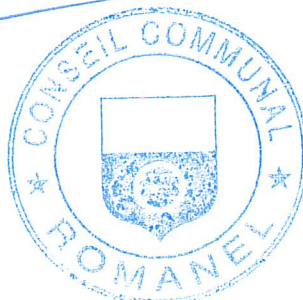
- d'adopter le préavis municipal N° 12/2022 relatif à l'aménagement d'un sentier pédestre reliant le chemin du Lussex (DP 4) sis à Jouxens-Mézery au chemin du Belvédère (DP 67) sis à Romanel-sur-Lausanne ;
- d'adopter le plan du sentier pédestre reliant le chemin du Lussex (DP 4) sis à Jouxens-Mézery au chemin du Belvédère (DP 67) sis à Romanel-sur-Lausanne.

Ainsi délibéré en séance du 19 mai 2022.

*Les électeurs peuvent consulter le texte relatif à cette décision au Greffe municipal; celle-ci est susceptible de référendum. Selon l'article 163 de la **Loi sur l'exercice des droits politiques** (LEDP), la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité, accompagnée d'un projet de liste de signatures, par 5 électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent l'affichage, soit jusqu'au 2 juin 2022 (si le délai court durant les jours de Noël, de Nouvel An ou de Pâques, il est prolongé de 5 jours ; s'il court pendant la période du 15 juillet au 15 août, il est prolongé de 10 jours). Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la Municipalité prendra formellement acte du dépôt de la demande de référendum, autorisera la récolte de signatures, scellera la liste et informera le comité du nombre minimum de signatures requis (15% des électeurs de la commune); le titre et le texte de la demande de référendum seront affichés au pilier public. Le délai de récolte de signatures sera de 30 jours dès l'affichage de l'autorisation.*

Le Président :

Thierry HENRY



La Secrétaire :

Manuela KAUFMANN

Avis affiché le 23 mai 2022